

Reportage • lycée 1964 • Reportage • lycée 1964

Le jeudi 17 avril, Raphaël Gitton, rendant compte de l'échange scolaire Rennes-Brême de 1964, nous donnait lecture de quelques-uns des témoignages que les jeunes allemands avaient consignés dans un volumineux mémoire dont nous avons rendu compte en mars 2013¹ et dont il avait depuis, fait la traduction.

Nous avons choisi de vous faire connaître le reportage de Lutz LABAND sur le lycée, son fonctionnement et sa pédagogie.

A comparer avec les souvenirs - contemporains - de Yannick Laperche parus dans le numéro 41.

L'administration

Le proviseur : la direction du lycée est entre ses mains. Placé tout au-dessus de l'école, il fait observer et respecter par les fonctionnaires subalternes les directives.

Le censeur des études : il surveille en particulier tout ce qui touche aux cours et à la discipline. Il reçoit ses missions du Proviseur, qu'il représente en cas d'empêchement.

Les trois surveillants principaux sont occupés à maintenir l'ordre dans l'école. Ils surveillent la discipline des élèves sous l'autorité du Proviseur, mais sont au service du Censeur. Ils contrôlent par ailleurs les Surveillants, étudiants qui perçoivent un dédommagement pour leur tâche. Ces Surveillants, qui travaillent en dehors de l'école, ne sont en fait pas très sympathiques. Bien qu'ils soient encore, dans un sens très figuré, des élèves, ils sont censés marquer la différence qui sépare les élèves des étudiants. Ils n'ont pas d'autorité, et leurs avertissements sont fréquents.

L'intendant règle la vie économique du lycée et est soutenu par trois fonctionnaires subalternes et deux aides.

Un secrétariat est à la disposition du Proviseur, du Censeur et de l'Intendant. La bibliothèque des professeurs et élèves, avec une bibliothécaire, et le service de documentation pédagogique, sont eux accessibles à tous.

La vie scolaire, l'internat

Le lycée Chateaubriand est une école d'Etat de garçons, sur trois étages. Elle dispense aujourd'hui des cours à 1834 élèves répartis en 54 classes. Les élèves sont répartis en internes (330 élèves), demi-pensionnaires (320 élèves) et externes, soit 1184 élèves.

L'emploi du temps d'un élève interne se décompose ainsi :

6h30 Lever et toilette
8h-12h Cours
14h-17h Cours
20h-20h10 Récréation
22h10 Extinction des feux

7h00 Etude
12h-12h30 Repas
17h-19h30 Etude
20h10-21h40 Etude

7h30 Petit déjeuner
12h30-14h Récréation
19h30-20h Repas du soir
21h40 Préparation du coucher

330 internes vivent dans 10 dortoirs. Les plus jeunes dorment à 50 dans le même dortoir, ceux qui sont plus âgés à 40, 30 ou 20, et la taille des dortoirs varie selon ce principe. Les plus âgés, qui ont 20 ans, se retrouvent ainsi à 20 dans leur dortoir. Tous les dortoirs se situent au deuxième et troisième étages de l'école. Les dortoirs sont nus, d'un blanc monotone et pour la plupart très froids. Il est interdit aux élèves de les décorer, par exemple avec des images.

Dans le dortoir que j'ai visité, il y avait 60 lits en fer, qui tous branlaient et qui à la moindre sollicitation couinaient et grinçaient atrocement. Devant chaque lit se tient une vieille chaise en bois, que l'élève utilise à la fois comme valet et comme table de nuit. Dans une petite antichambre chaque élève a un vieux casier militaire, parfois rouillé.

Les salles d'étude sont certes spacieuses, mais toujours en désordre et plutôt sales. Ainsi, on peut dire que les conditions de travail sont vraiment mauvaises.



Les internes se plaignent tous des récréations trop courtes dans les cours du lycée.

Il y a 4 cours au lycée, la cour des petits, la cour des colonnes, la cour de la chapelle et la cour des grands.

En outre les internes critiquent l'absence de toute distraction qui est de mise à l'internat. Dans toute l'école, il n'y a qu'une salle dans laquelle les élèves puissent, une fois dans la semaine, se distraire aux cartes ou aux jeux de société. Il n'y a pas du tout de pratique musicale ou théâtrale. Les internes n'ont le droit de sortir du bâtiment que le jeudi et le dimanche.

Le repas du midi est pris dans deux réfectoires, qui sont grands, clairs et propres. On compte 16 tables dans une salle, et 10 élèves prennent place à une même table. La nourriture est bonne, les plats sont dressés et décorés avec goût.

Petit déjeuner : Café au Lait, Pain, Confiture et Beurre.

Midi (à titre indicatif) : Crudités en salade, Viande de porc, Purée de pommes de terre, une Pomme et un morceau de Chocolat. En boisson, un verre de cidre, et de l'eau.

Le soir : Soupe, Omelette, Frites, Salade ou part de Gâteau.

Tous les repas sont préparés dans la propre cuisine de l'établissement. La cuisine se situe juste en dessous du réfectoire, dans la cave du bâtiment.

Elle est équipée de façon moderne, et dispose de 7 fours, qui ont été installés l'année passée. Pour maintenir au chaud les plats (4000 par jour), on dispose d'un réchaud gigantesque, qui maintient les plats à température jusqu'au moment du service. (*ci-contre*)



Pour devenir élève au lycée Chateaubriand, on doit passer un examen.

Il a lieu après 5 années d'école élémentaire. Il y a d'ailleurs au lycée pour la première fois deux classes d'école élémentaire, les deux dernières années. Cette nouveauté est provisoire, il s'agit d'une expérience menée par l'écoleⁱⁱ.

Le système éducatif français

(*passage sur les séries et sections*)

Pour terminer avec le système éducatif français, le problème le plus triste est bien pour les élèves de tous les pays le même : le doublement. Ici il se distingue nettement de ce que nous connaissons : Un élève, qui a obtenu de très mauvais résultats, ou qui a beaucoup manqué l'école, doit redoubler l'année. Ceci est décidé au conseil de professeurs et parfois aussi, on consulte les parents. Mais l'élève peut également être exclu de l'école pour résultats insuffisants, et pour des manquements répétés à la discipline. Un élève qui doit redoubler a cependant la possibilité, pendant le premier trimestre de l'année à venir, et si c'est le souhait des parents, de suivre les cours de la classe supérieure, à titre d'essai. Si ses résultats progressent et que son travail donne satisfaction aux professeurs, alors il pourra rester dans cette classe, sinon il retourne à la classe précédente.

(*Paragraphe incertain et lacunaire sur la vie des bâtiments depuis leur construction*)



"Cette salle de chimie"

Une nouvelle salle pour la chimie

(...) Beaucoup d'instruments sont âgés et de ce fait peu adaptés pour mener des expériences intéressantes, ou bien qui exigeraient des résultats précis. Nous en avons eu le meilleur exemple en chimie : jusqu'à il y a deux ans (et parfois encore aujourd'hui) on travaillait encore dans cette salle de chimie. Finalement, on s'est tout de même rendu compte de l'insuffisance de cette salle de travaux pratiques de Chimie, et on aménagé une nouvelle salle de Chimie. Cette salle est assez comparable à celles que nous connaissons. Chaque table recouverte de carrelage blanc est équipée d'un accès au gaz, à l'eau et à l'électricité.

Le deuxième lieu de prestige du lycée est l'amphi : cette salle n'a été aménagée que l'an dernier, et elle sert occasionnellement de salle de sportⁱⁱⁱ.

"mon avis personnel"

En conclusion de ce travail je souhaite donner mon avis personnel sur le système du lycée Chateaubriand. En dépit d'inconvénients facilement reconnaissables, et qui caractérisent ce lycée par rapport au nôtre, cela m'intéresserait d'étudier une année dans cette école, comme interne – si elle était cependant un peu modernisée. Comme avantage, j'ai trouvé que le lycée Chateaubriand propose des voies d'apprentissage exceptionnellement diverses, et que cet apprentissage, de gré ou de force, est toujours intensif. La distraction n'a pas sa place ici. Mon souhait de passer ici une année est motivé par ma propre expérience, mais je dois mentionner à nouveau un inconvénient du système, à savoir que l'éducation est ici trop unilatérale ou simpliste. On n'éduque pas du tout à l'autonomie, ou à la vie en société. L'emploi du temps restreint considérablement la liberté de mouvement de l'élève. Il me semble que le strict système d'éducation (Censeur, trois surveillants généraux et plusieurs surveillants) ne doit pas laisser de souvenirs réjouissants aux anciens élèves.

On peut-être plus particulièrement aux internes, qui souffrent d'un véritable encasernement.

Comme avantage pour ce lycée, je veux aussi noter que le passage dans la classe supérieure, pour un mauvais élève, n'est pas vécu comme une pression cauchemardesque, comme chez nous.

traduction : **Raphaël Gitton**

(*photos : Lutz Laband*)

ⁱ Studienarbeit, Echo des Colonnes n°43.

ⁱⁱ Il n'a pas compris ou la présentation faite l'a induit en erreur. Les classes élémentaires du "Petit Lycée" sont une survivance, leurs jours sont comptés : encore attestées en 1964-65 elles disparaissent au plus tard à la rentrée 1966-1967. Peut-être lui a-t-on présenté ce maintien de deux classes élémentaires comme une expérience du genre "étudier le seuil entre élémentaire et second degré" (?).

ⁱⁱⁱ Il s'agit de la Salle des fêtes, endommagée en 1944 qui n'est livrée qu'en 1963. Les vitraux de la chapelle posés en 1964 achèvent la reconstruction.